

elles n'ont aucun rapport direct avec notre prise de possession du capital-actions du Nord-Canadien, sauf que les sommes à payer de ce chef pourraient sans doute être prélevées sur le montant que les arbitres détermineront comme représentant la valeur des actions, si toutefois lesdites réclamations ne sont pas réglées dans l'intervalle. Quoi qu'il en soit, cet aspect de la question n'a pas de rapport immédiat avec le projet dont le comité est saisi.

L'hon. M. GRAHAM: Je le répète, l'inconvénient réside en ce que l'entrepreneur ordinaire ne fera aucune distinction entre le Nord-Canadien et Mackenzie et Mann. Le Gouvernement, se dira-t-il, a pris possession d'un mille de la voie ferrée par moi construite: il me faut mon argent; j'en ai besoin. Le Gouvernement devra s'arranger pour faire face aux réclamations de cette sorte.

L'hon. M. LEMIEUX: J'attendrai, pour formuler les observations que je veux faire sur ce sujet, que la Chambre ait été saisie du projet de loi; mais, que ce projet doit être déposé maintenant ou plus tard, je tiens à m'élever encore une fois contre la présente mesure législative qui, selon moi, n'aurait pas dû être présentée au cours de la session actuelle, non plus que pendant la durée de la guerre. Le Gouvernement crée l'impression que le Canada a de l'argent à jeter par les fenêtres. A en croire dame rumeur et, à la vérité, à en juger par les lois établies depuis 1911, le Gouvernement actuel ne serait que la créature du Nord-Canadien, et il semble qu'il doive sombrer en même temps que ce dernier.

Le ministre des Finances (sir Thomas White) n'a pas dû oublier, lui qui possède les classiques, la fameuse apostrophe de Mirabeau à l'époque de la Révolution française. S'adressant à ses collègues de l'Assemblée, au moment où le ministre des Finances proposait d'obliger les Français à verser le quart de leurs revenus pour sauver la nation, il s'écriait: "Messieurs, la banqueroute est à vos portes et vous délibérez". Il est bon, je crois, de rappeler au ministre des Finances ces paroles de Mirabeau, car si la banqueroute n'est pas précisément à nos portes, nous n'en passons pas moins par des temps extrêmement difficiles et nous nous attardons à délibérer sur la question de savoir s'il y a lieu de faire à Mackenzie et Mann un autre cadeau de plusieurs millions de dollars.

Du moment qu'il est devenu ministre des finances, mon honorable ami n'a eu qu'une

pensée, celle de distribuer une tranche de la fortune publique à ces deux personnages. A la session dernière ils ont reçu \$15,000,000. En 1916, leurs obligations ont été garanties au montant de \$45,000,000 et le Gouvernement a pris une part dans la compagnie promettant au pays que cet appel au Trésor public serait le dernier et sauverait la situation. Cette année nous allons nous charger des obligations de la compagnie et faire l'acquisition de \$100,000,000 de capital-actions. L'année dernière, le ministre a nommé une commission des plus importantes: M. Acworth une autorité en matières de chemins de fer en Angleterre, je devrais dire en Europe; M. Smith, dont l'expérience en chemins de fer est des plus grandes, et le président de notre propre commission des chemins de fer, sir Henry Drayton. La commission a préparé un rapport qui a été publié partout dans le pays, et qui affirme catégoriquement que les actions du Nord-Canadien n'ont aucune valeur et qu'il ne reste à Mackenzie et Mann aucun intérêt valable dans ce chemin de fer. Et cependant voici le ministre qui, dans les derniers jours de la session, à la veille des élections générales, vient proposer au Parlement de faire l'acquisition de tout le réseau, en achetant les capital-actions; et tout en assumant les dettes il propose que nous laissons l'administration du chemin à ses anciens propriétaires. Il a la témérité de demander au Parlement canadien de soumettre à l'arbitrage l'évaluation du capital-actions. Le Parlement nommera un arbitre, Mackenzie et Mann en nommeront un autre et ces deux arbitres s'entendront sur un tiers-arbitre. Je ne suis pas assez bête pour croire que ces trois arbitres ne seront pas des amis de la compagnie, tout le monde sait qu'ils le seront, Mackenzie et Mann nommeront un de leurs amis, le Gouvernement, qui est la créature de Mackenzie et Mann, nommera un des amis de Mackenzie et Mann et les deux ensemble choisiront un tiers-arbitre, qui sera, lui aussi, un ami de Mackenzie et Mann. On arrivera de cette façon à former une combinaison dépouillera le pays de plusieurs millions de dollars.

Le ministre ne doit pas oublier qu'il a dit, il n'y a pas longtemps, que la dette du pays s'élevait en chiffres ronds à un milliard de dollars, qu'elle sera à la fin de la guerre, plus près de deux milliards que d'un milliard et demi, que nous dépensons tous les jours pour les fins de la guerre environ \$800,000, que nous empruntons aujourd'hui